

# Le marché mondial et le ralentissement des exportations canadiennes

Jacques Parizeau

Volume 37, numéro 4, janvier–mars 1962

Aspects de l'économie canadienne

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001699ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001699ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Parizeau, J. (1962). Le marché mondial et le ralentissement des exportations canadiennes. *L'Actualité économique*, 37(4), 601–618.  
<https://doi.org/10.7202/1001699ar>

## Le marché mondial et le ralentissement des exportations canadiennes

Le commerce mondial a considérablement évolué depuis quelques années. Compartimenté à la fin de la guerre, orienté à cause de la pénurie de dollars dans des directions forcément temporaires, il s'est récemment dégagé de plusieurs de ses entraves antérieures. À la fin de 1958, la convertibilité extérieure des monnaies européennes était rétablie. Au cours de l'année qui suit, la plupart des mesures discriminatoires imposées par l'Europe à l'égard des pays de la zone dollar sont supprimées, et ce mouvement s'étend à d'autres régions du monde et, en particulier, au Japon.

En même temps, s'élabore la politique douanière du Marché Commun et de la zone européenne de libre-échange. Les premières réductions sont étendues, on le sait, à tous les membres de G.A.T.T., les suivantes réduiront les barrières dressées entre les pays qui constituent chacun des deux ensembles.

Dans ce sens, on peut donc considérer les quelques dernières années comme étant marquées par une très réelle libéralisation du commerce et par l'amorce d'un réalignement des blocs qui, en se transformant et en se déplaçant, cessent d'être monétaires pour devenir commerciaux.

Sans doute, la plupart des pays sous-développés, en butte à une récurrente pénurie de devises se tiennent-ils à l'écart de ce mouvement. Il n'en reste pas moins vrai que le centre même des échanges mondiaux, c'est-à-dire les pays entourant l'Atlantique-Nord, est soumis à des forces expansionnistes nouvelles.

Certaines de ces forces jouent dans le sens de l'augmentation des exportations du Canada.

Il est certain, en particulier, que l'abolition des discriminations de change et les premières réductions des droits européens offrent des possibilités importantes.

D'autre part, le Canada a accepté d'accumuler une dette extérieure extrêmement forte de façon à financer des investissements dont une fraction appréciable est tournée vers les marchés extérieurs. Le service de cette dette est d'autant plus léger à porter que les exportations s'accroissent. D'ailleurs, l'augmentation de la capacité des industries exportatrices canadiennes entre 1950 et le début de 1957, doit permettre de faire face à une demande internationale en pleine expansion.

Replaçons donc l'évolution du commerce canadien dans le cadre des transactions mondiales, en comparant l'accroissement des exportations d'un certain nombre de pays. L'année de base choisie est 1956, pour les raisons suivantes: c'est la dernière année de prospérité générale de chaque côté de l'Atlantique-Nord. Par la suite, il sera plus difficile de trouver une identité des mouvements conjonctureux dans tous les pays importants. D'autre part, la conjoncture de 1956 ne doit plus rien à la reconstruction et aux inflations caractérisées d'après-guerre. Mais elle reste encore marquée par la généralisation du contrôle des changes partout ailleurs qu'en Amérique du Nord.

Les pays qui apparaissent dans la liste ci-dessous fournissent 73 p.c. des exportations mondiales totales à l'exclusion de celles du bloc communiste. On a groupé ces pays selon l'augmentation en pourcentage de leurs exportations entre 1956 et 1960.

Les résultats obtenus sont les suivants:

**Tableau I**  
**Pourcentage d'augmentation des exportations**  
**de 1956 à 1960<sup>1</sup>**

(1) De 50 à 70 p.c.	(2) De 30 à 50 p.c.
Italie (70)	Hollande (41)
Japon (62)	Danemark (34)
Allemagne (55)	Suède (32)
Malaisie (54)	Suisse (30)
France (51)	

1. Le pourcentage relatif à chaque pays est placé entre parenthèses.

MARCHÉ MONDIAL ET EXPORTATIONS CANADIENNES

(3) De 15 à 20 p.c.

Belgique (19)  
Venezuela (15)

(4) De 10 à 15 p.c.

Grande-Bretagne (11)  
Canada (10)

(5) De 0 à 10 p.c.

États-Unis (6)  
Australie (4)

Il est difficile d'ajouter à ce tableau des données relatives aux exportations du bloc communiste. Les transactions entre les membres sont évaluées d'une façon qui ne permet aucune comparaison. En ne tenant compte que des exportations de l'U.R.S.S. (qui occupe apparemment le sixième rang parmi les nations exportatrices) en direction des pays non soviétiques, l'accroissement de 1956 à 1959<sup>1</sup> est de 35 p.c.

Il ressort du tableau I que les cinq dernières années ont été marquées par une énorme augmentation du commerce de plusieurs pays importants, alors que les exportations de la Grande-Bretagne, du Canada et des États-Unis progressaient fort peu. En fait, le tableau révèle une césure totale entre deux types tout à fait différents de comportement. La valeur totale des exportations mondiales s'étant accrue au cours des mêmes années de 21 p.c., il est remarquable de constater que la majorité des pays se classent avec netteté, soit très au-dessus, soit très au-dessous de la moyenne générale.

Encore ce tableau, aussi révélateur qu'il semble être, est-il susceptible d'interprétations diverses.

En premier lieu, on peut valablement se demander si la césure dont on a noté l'existence ne sépare pas deux groupes d'importance à ce point inégale qu'elle n'aurait alors qu'une importance anecdotique. Or, bien au contraire, on constate que les groupes (1) et (2) du tableau I représentent des exportations totales de 38.2 milliards de dollars, alors que les groupes (4) et (5) qui incluent la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Canada ont à peu près la même importance, soit 36.7 milliards. On peut donc en conclure que le commerce d'un groupe de pays faisant à peu près un tiers des exportations mondiales progresse à un rythme très supérieur à la moyenne mondiale, alors qu'un autre groupe,

1. Les données relatives à 1960 ne sont pas encore disponibles.

actuellement d'importance analogue, se situe très au-dessous de la moyenne.

Une seconde difficulté d'interprétation est plus sérieuse. Le groupe (1) comprend les trois pays les plus importants du Marché Commun alors qu'un quatrième apparaît au groupe (2); on peut alors se demander si l'intensification des échanges à l'intérieur du Marché Commun ne contribue pas à créer la césure observée plus haut. Si le Marché Commun n'existait pas, les groupes (1) et (2) ne comprendraient-ils que quelques cas d'exception?

Le tableau II permet de répondre à cette question. On y trouve successivement le pourcentage des exportations de chaque pays membre vendues en 1956 aux autres pays qui font maintenant partie du Marché Commun, l'accroissement des ventes au Marché Commun de 1956 à 1960, et l'accroissement des ventes au tiers.

**Tableau II**  
**Exportations des pays membres du Marché Commun**

	P.c. des ventes de 1956 destiné aux membres	P.c. de l'accroissement des exportations aux membres, 1956-60	Accroissement des exportations aux tiers, 1956-60
Belgique.....	44.8	80.0	6.9
Hollande.....	40.4	59.5	27.7
Allemagne.....	29.5	28.6	55.8
France.....	25.3	38.5	42.0
Italie.....	25.3	35.6	60.5

L'organisation du Marché Commun a donc, dès 1959 et 1960, contribué à intensifier les échanges entre les membres. Sauf pour l'Allemagne, la part de l'augmentation des exportations totales de chaque pays orientée vers les autres membres est supérieure au pourcentage du partage en 1956. La différence n'est pas suffisante cependant pour changer la nature des observations que nous avons faites précédemment. Si on ne retient, en effet, que l'accroissement des ventes au tiers, l'Allemagne et l'Italie restent dans le groupe (1), la France passe au groupe (2) et la Hollande passe tout juste au-dessous de la limite inférieure de ce groupe. Il n'y a vraiment que la Belgique qui ait peu accru ses ventes

aux tiers, qui n'appartenait d'ailleurs ni à l'un ni à l'autre des deux premiers groupes et qui tombe au niveau des États-Unis.

Dans ces conditions, la césure que nous avons établie entre deux grandes catégories de comportement a bien tout le sens qu'on pouvait lui donner à priori sur la base du tableau I. Il existe bien un groupe de pays dont les exportations sont en pleine expansion alors que les ventes de l'autre sont touchées par une relative stagnation.

Il est remarquable que les États-Unis et la Grande-Bretagne aient aussi rapidement réagi. Le premier pays, dès 1960, a poussé activement une politique d'expansion des exportations, et au début de 1962, a commencé à négocier directement avec le Marché Commun de façon à réduire les tarifs douaniers de part et d'autre le plus rapidement possible. Le second en est arrivé à demander purement et simplement son intégration au Marché Commun.

La politique commerciale du Canada n'a pas été marquée par des mouvements à ce point spectaculaires.

Très tard, sans doute, mais avec néanmoins une certaine énergie, des tentatives furent faites en 1961, de faire redémarrer les exportations. La dévaluation graduelle du dollar canadien qui, en trois étapes, en réduisit la valeur de 10 p.c. a eu indiscutablement certains effets sur les ventes de certains produits secondaires, dont il sera discuté plus loin. Quant aux grands produits traditionnels, leur prix étant fixé en dollars américains, la dévaluation a simplement augmenté les profits des producteurs canadiens.

Beaucoup plus significatif est le contrat de blé signé par le Canada et la Chine communiste.

Sans doute, cette transaction est-elle rigoureusement temporaire (elle ne durera que jusqu'en 1963) et ne porte-t-elle que sur les céréales en stock déjà presque entièrement payées aux producteurs. Mais elle met en cause des montants considérables.

Enfin une société de financement à moyen terme a été organisée au cours de 1961; après à peu près tous les pays du monde, les autorités canadiennes ont enfin reconnu que la vente des produits manufacturés ne se fait guère sans crédit, et que les conditions de ce crédit sont souvent plus importantes que le prix lui-même. Les résultats de la création d'un organisme de financement ne se sont pas fait attendre et le Canada s'est mis à exporter, en petites

quantités sans doute, des produits dont on affirmait depuis quinze ans qu'ils étaient invendables à l'extérieur.

Ces diverses démarches, et d'une façon générale l'activation des missions commerciales canadiennes à l'étranger semblent avoir redonné aux exportations canadiennes une certaine vigueur. C'est ainsi que, pour les douze mois de 1961, les exportations se sont accrues de 9 p.c., par rapport à 1960.

Est-ce à dire que le ralentissement relatif déjà noté au cours de la période 1956 à 1960, a été corrigé et que grâce à un changement de la politique commerciale, le Canada a retrouvé sa place parmi les pays dont les exportations s'accroissent au moins au même rythme sinon plus rapidement que le commerce mondial total? La question posée exige une réponse précise, dans la mesure même où dans l'affirmative, on pourrait en conclure que la relance du commerce extérieur a été réalisée.

Or, avant même d'aborder l'étude des exportations en 1961, il est essentiel que l'on puisse isoler les facteurs de ralentissement qui sont apparus au cours des années précédentes.

\* \* \*

Il est remarquable, à cet égard, que le marché extérieur pour les produits traditionnels d'exportation a été stagnant. Les causes de cette stagnation sont diverses et on peut distinguer certains types généraux.

*En premier lieu*, la politique du gouvernement des États-Unis de limiter les importations de certaines matières premières a eu un effet certain sur les exportations canadiennes d'uranium, de plomb, de zinc et de pétrole. On sait que dans le premier cas, à la suite de changements d'ordre technologique et d'un accroissement appréciable de la production américaine, les contrats canadiens de livraison n'ont pas été renouvelés. Dans les deux cas suivants, des quotas ont été imposés et dans le quatrième, les grandes compagnies pétrolières ont accepté un régime de quotas volontaires.

L'évolution de ces quatre postes des exportations canadiennes est donc caractéristique ainsi qu'il ressort du tableau qui suit.

**Tableau III**  
**Exportations d'uranium, de pétrole, de zinc et de plomb**  
 (en millions de dollars)

	Uranium	Pétrole	Zinc	Plomb
1956.....	45.8	114.9	74.2	35.0
1957.....	127.9	141.0	64.9	29.4
1958.....	276.5	73.0	55.4	26.1
1959.....	311.9	74.5	55.1	25.5
1960.....	263.5	94.5	63.7	26.1

Le glissement de l'uranium ne date sans doute que de 1959. On sait, cependant, que les réductions à venir vont faire à peu près disparaître ce poste. On aura noter aussi que le pétrole et l'uranium ont joué un rôle essentiel dans la grande vague d'investissement qui s'est terminé au Canada, en 1957.

*En second lieu*, d'autres produits traditionnels d'exportation ont été soumis, depuis 1956, à de sérieux mouvements de substitution sur le marché mondial. On n'en retiendra ici que trois exemples, mais ils sont de taille. Il s'agit du blé, du papier journal et du minerai de fer qui, ensemble, font le quart des exportations totales du pays.

Ces phénomènes de substitution sont d'ordre divers. Dans le cas du blé, on retrouve une fois de plus l'influence de la politique commerciale des États-Unis. La mise en vigueur de la *Public Law 480* qui prévoit la vente à crédit et en monnaie inconvertible, au besoin, de blé aux pays dits sous-développés a fermé des marchés entiers au blé canadien. Dans le cas du papier journal et du minerai de fer, la substitution est davantage d'ordre technologique. Alors que s'allonge de plus en plus le transport du bois à pâte au Canada, la mise au point définitive du traitement du pin jaune aux États-Unis a permis d'y accroître la capacité de production avec d'autant plus de facilité que de nouvelles ressources forestières totalement inutilisées étaient ainsi rendues disponibles. La production américaine va doubler entre 1955 et 1960 alors que la capacité canadienne de production n'augmente guère que de 10 p.c.

De même dans le cas du minerai de fer, le déplacement de la demande vers des concentrés plutôt que vers le minerai de bonne teneur et le développement de nouveaux gisements au Venezuela



## L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

et en Afrique ont non seulement stabilisé les exportations canadiennes mais arrêté tout développement dans l'Ungava.

Les exportations au cours des années précédentes ont été les suivantes:

**Tableau IV**

(en millions de dollars)

	Blé	Papier journal	Minerai de fer
1956.....	513.1	708.4	144.4
1957.....	380.4	715.5	152.3
1958.....	446.1	690.2	107.7
1959.....	441.8	722.3	157.8
1960.....	410.5	757.9	155.5

*Enfin*, il est évident que la stagnation relative de l'économie américaine après 1956 a eu une influence restrictive sur toute une gamme d'exportations canadiennes de matières premières industrielles. De cette influence cyclique normale, on peut trouver un grand nombre d'exemples. Certains, cependant, sont caractérisés par un relèvement tout à fait remarquable au cours de 1960. Non pas d'ailleurs que le marché américain se soit amélioré, mais en raison des ventes en Europe surtout où les discriminations à l'égard des produits de la zone dollar ont cessé de jouer. Il s'agit principalement ici de métaux non ferreux, et l'on voyait dans ce rétablissement au cours de 1960, un indice d'une reprise durable qui, on le notera, ne s'est que partiellement maintenue au cours de l'année suivante.

**Tableau V**

(en millions de dollars)

	Cuivre	Aluminium	Nickel
1956.....	205.5	236.2	222.9
1957.....	147.2	229.4	248.3
1958.....	135.0	222.4	212.6
1959.....	158.8	230.7	226.9
1960.....	222.5	269.4	251.2

Quelles que soient les causes de la stagnation des exportations traditionnelles au cours de cette période, il est certain que tous les programmes de mise en valeur des ressources naturelles ont dû être réexaminés et dans un grand nombre de cas purement et simplement abolis. À cet égard, le rapport entre les exportations de matières premières et les investissements nationaux est direct.

On notera, en outre, que ce que l'on a appelé la stagnation des exportations traditionnelles recouvre deux phénomènes de nature très différente:

- a) un mouvement cyclique dont la phase inférieure dure actuellement plus longtemps que cela n'avait été le cas jusqu'à maintenant. Ce phénomène est particulièrement caractéristique du cuivre, du bois de construction, de l'aluminium;
- b) un très sérieux mouvement de substitution qui, on l'a vu, est la combinaison de transformation d'ordre technologique et d'un déplacement géographique. Les gisements d'uranium sont de trop faible teneur. Le papier journal canadien n'aura plus très longtemps la place prépondérante qu'il avait autrefois. Les projets d'expansion aux États-Unis et en Scandinavie en sont l'expression la plus immédiate. D'autres exemples ont été cités plus haut.

Il est particulièrement dangereux, pour l'équilibre de la balance des paiements, que le premier phénomène dure aussi longtemps, la majeure partie des investissements antérieurs dans les ressources naturelles étant d'origine étrangère. Le second phénomène est cependant beaucoup plus sérieux. Dans la mesure où s'associent en même temps des substitutions à long terme et une politique commerciale restrictive de la part des États-Unis, la base même de l'orientation fondamentale de la structure économique canadienne telle qu'elle a été élaborée depuis la guerre est remise en cause. L'idée d'un déplacement du centre de gravité vers les industries extractives se révèle ainsi hautement dangereuse alors que pendant quinze ans, on avait vu dans ces industries la manifestation la plus stable du développement économique continu du pays.

Dans ce sens, s'il est peu probable d'imaginer que globalement les exportations traditionnelles du Canada vont continuer

longtemps à plafonner, il n'en reste pas moins peu probable que le rythme d'accroissement à venir puisse être très considérable. Assurer un taux d'expansion suffisant peut fort bien impliquer sur la moyenne période des transformations dans la structure même des exportations.

Or, de telles transformations et en particulier un glissement vers les exportations de produits fabriqués avaient déjà commencé à s'amorcer à la fin de la période examinée, c'est-à-dire celle qui va de 1956 à 1960.

Deux industries connaissent, en particulier, une expansion assez remarquable. L'expansion de la taille des opérations au Canada et le degré de concentration ont permis d'abaisser les coûts à un niveau qui est souvent à peu près celui de l'industrie américaine. Il s'agit de l'industrie chimique et de la sidérurgie. Les exportations de ces deux secteurs ont évolué de la façon suivante (en millions de dollars):

	Industrie chimique (engrais)	Produits des laminoirs
1956.....	134	26
1957.....	146	33
1958.....	151	32
1959.....	153	54
1960.....	186	74

L'expansion est particulièrement vive en 1959 ou en 1960. Mais il s'agit là d'industries qui sont encore «primaires» en quelque sorte.

L'année 1960 va être marquée, en outre, par un accroissement extrêmement appréciable des ventes de produits de l'industrie secondaire proprement dite. Les montants sont encore très faibles mais significatifs. Ne retenons ici que les exemples suivants:

	Appareils électriques	Machinerie	Chaudières
(en millions de dollars)			
1958.....	24.9	46.9	34.6
1959.....	32.6	48.4	40.8
1960.....	47.3	67.1	47.7

## MARCHÉ MONDIAL ET EXPORTATIONS CANADIENNES

Dans le premier et le troisième cas, des contrats avec les États-Unis sont responsables de l'essentiel de l'augmentation. Dans le second, il ressort clairement que l'abolition des discriminations à l'égard de la zone dollar, dans un grand nombre de pays, est responsable de l'accroissement des ventes. En voici quelques exemples (en milliers de dollars) :

	1959	1960
Allemagne.....	1,769	4,245
Japon.....	979	3,008
Australie.....	1,730	2,843
Suède.....	660	1,121
Guyane britannique.....	185	1,066

L'effet de la libéralisation du commerce international se retrouve dans d'autres secteurs de la fabrication secondaire, tel que l'industrie automobile dont les ventes dans le Commonwealth sont nettement en hausse à la fin de 1959 et de 1960.

Sans doute, tous ces montants sont-ils faibles. Ils pourraient peut-être être significatifs s'ils ont trait à autre chose qu'à une situation temporaire et sans lendemain.

Peut-être, en effet, le glissement vers les exportations de produits fabriqués pourra-t-il assurer la relève d'exportations de matières premières menacée par des effets de substitution de plus en plus nombreux et par certains ajustements de la politique commerciale des États-Unis et de la Grande-Bretagne. On ne peut, à la fin de 1960, faire autre chose que de soulever la question. C'est cependant contre cet arrière plan que l'année 1961 débute. Il nous reste à en examiner les résultats.

\* \* \*

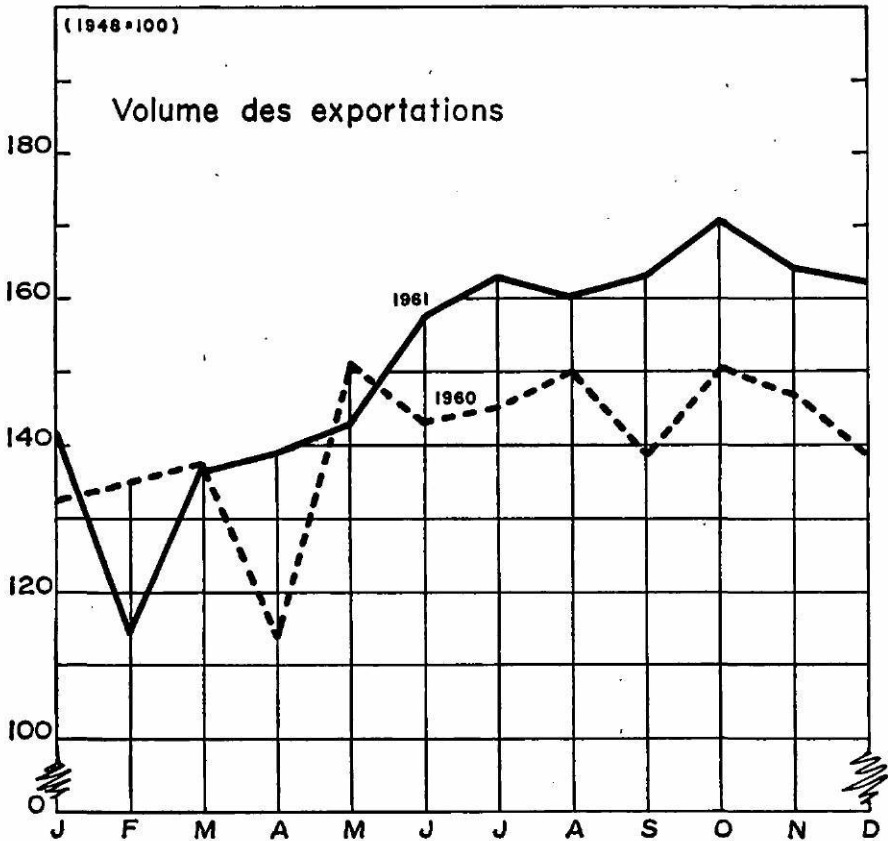
Nous avons dit que globalement les résultats de 1961 avaient été remarquablement brillants. Sur le graphique suivant, on a comparé l'évolution mensuelle du volume des exportations en 1960 et 1961. On notera que le gain de 1961 est apparu au cours du deuxième semestre de l'année. C'est à partir de juin 1961

qu'on est en droit de se demander si la stagnation qui a marqué les cinq années précédentes n'est pas terminée.

Examinons d'abord les résultats généraux de 1961. Les exportations se sont accrues de 500 millions de dollars exactement. L'accroissement est très inégal, ainsi qu'on peut en juger par les deux tableaux qui suivent.

Si l'on s'arrête là dans la liste, on constate que ces quatre groupes de produits qui, en 1960, formaient 70 p.c. des exportations canadiennes n'ont avancé que d'un peu plus de 1 p.c. au total. La stagnation est remarquable dans tout le secteur de l'exploitation forestière. Pour ce qui est des métaux non ferreux, une hausse de la demande et du prix du nickel ont permis de compen-

Graphique I



MARCHÉ MONDIAL ET EXPORTATIONS CANADIENNES

Tableau VI

Évolution de certains produits d'exportations, 1960 à 1961

(en millions de dollars)

	1960	1961	Différence
Papier journal.....	758	761	+ 3
Bois de construction.....	346	355	+ 9
<b>Tous produits du bois.....</b>	<b>1,592</b>	<b>1,639</b>	<b>+47</b>
Minerai de fer.....	155	136	-19
Produits des laminoirs.....	74	56	-18
Machinerie autre qu'agricole.....	67	96	+29
<b>Tous produits du fer.....</b>	<b>605</b>	<b>595</b>	<b>-10</b>
Aluminium.....	269	251	-18
Cuivre.....	223	202	-21
Uranium.....	264	193	-71
Nickel.....	251	338	+87
<b>Tous métaux non ferreux.....</b>	<b>1,214</b>	<b>1,210</b>	<b>- 4</b>
Caoutchouc synthétique.....	104	104	—
<b>Tous produits chimiques.....</b>	<b>238</b>	<b>248</b>	<b>+10</b>

ser la chute du volume exporté des autres métaux. De même les exportations de produits chimiques plafonnent. Seules, dans toute la liste présentée ici, les exportations de machinerie présentent une certaine vigueur.

En fait, c'est ailleurs qu'il faut chercher l'augmentation des exportations:

Tableau VII

Augmentations de certaines classes d'exportation

(en millions de dollars)

	1960	1961	Différence
Blé.....	410	662	+252
<b>Tous produits végétaux.....</b>	<b>831</b>	<b>1,087</b>	<b>+256</b>
Bétail.....	38	61	+ 33
<b>Tous produits animaux.....</b>	<b>319</b>	<b>354</b>	<b>+ 35</b>
Pétrole.....	94	154	+ 60
Gaz.....	18	42	+ 24
<b>Tous produits minéraux non métalliques.....</b>	<b>340</b>	<b>431</b>	<b>+ 91</b>
Avions.....	21	81	+ 60
<b>Tous autres produits.....</b>	<b>76</b>	<b>147</b>	<b>+ 71</b>

En fait, il ressort clairement de ce dernier tableau que l'essentiel de la hausse des quatre groupes provient des ventes de cinq produits dont l'accroissement total représente 430 millions de dollars, soit la quasi-totalité de l'augmentation générale des exportations.

En outre, les ventes de quatre de ces cinq produits (blé, pétrole, gaz et avions) sont directement influencées par des transactions intergouvernementales. C'est ainsi que les seuls contrats de blé avec la Chine continentale, la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'U.R.S.S. ont provoqué une augmentation des ventes de 170 millions de dollars. L'augmentation des ventes de pétrole aux États-Unis est le résultat direct de l'ultimatum servi par le gouvernement canadien aux compagnies américaines exploitant le pétrole de l'Alberta, et de l'élargissement consécutif du système de quotas volontaires établi par le gouvernement des États-Unis. Les ventes de gaz ont été négociées par le gouvernement de la Colombie-Britannique, celui de la Californie et les gouvernements fédéraux pour la construction d'un pipe-line et la détermination d'un quota d'exportation. Enfin, les ventes d'avions sont le résultat d'un échange entre les gouvernements américain et canadien; on en retrouve la contrepartie dans les importations d'armement.

Il faut donc s'entendre sur le sens de l'augmentation remarquable qui s'est produite en 1961. L'État a pu, par des interventions directes qui ne lui sont pas courantes, masquer la stagnation de certains secteurs essentiels des exportations. Ces interventions et les produits sur lesquels elles portent ont, dans plusieurs cas, une valeur toute temporaire. Il n'est pas certain qu'elles puissent se renouveler.

Dans ce sens, et en dépit des données brutes relatives aux échanges, force est bien de reconnaître que l'économie canadienne n'a pas encore retrouvé le dynamisme d'autrefois. Même les exportations de produits fabriqués dont on avait constaté la vigueur, en 1959 et en 1960, ont plafonné en 1961 ou même se sont contractées à peu d'exception près ainsi qu'on peut s'en rendre compte dans le tableau suivant (où l'on retrouve certains produits déjà mentionnés).

**Exportations de produits fabriqués**

	1960	1961	Différence
Produits des laminoirs.....	74	56	- 18
Machinerie autre qu'agricole.....	67	96	+ 29
Machinerie agricole.....	85	80	- 5
Moteurs et chaudières.....	48	39	- 9
Véhicules moteurs et pièces.....	52	36	- 16
Appareils électriques.....	47	56	+ 9
Caoutchouc synthétique.....	104	104	0

Nous avons déjà souligné que l'essentiel du gain de 1961 s'était produit au cours du deuxième semestre. On peut donc se demander si la démonstration qui précède est entièrement valable. Se pourrait-il, par exemple, qu'au cours de 1961, on ait assisté à un relèvement véritable des exportations traditionnelles, mais qu'en raison du très bas niveau du début de 1961, la moyenne de l'année se soit située au niveau de celle de 1960?

En ne tenant compte que de la comparaison des trois derniers mois de 1961 par rapport à la période correspondante de 1960, on constate, au contraire, que les ventes de produits forestiers et de métaux (sauf le nickel) sont à peu près au même niveau. Dans ce sens, les conclusions qui viennent d'être esquissées n'ont pas à être corrigées.

Les cinq produits dont nous avons dit qu'ils étaient responsables de l'essentiel de la hausse globale, continuent de jouer, au cours du dernier trimestre, le même rôle. Leurs exportations s'accroissent, en effet, de 155 millions de dollars par rapport à une hausse globale de 250 millions. Si l'on ajoute à cela l'augmentation phénoménale à la fin de 1961 de la valeur des expéditions de nickel (due en partie à une augmentation de prix), il reste fort peu de place pour une augmentation des autres postes.

\* \* \*

Cette longue et fastidieuse démonstration de la situation réelle de 1961, permet de maintenir aux observations faites pour la période 1956 à 1960, une grande actualité. Et l'on s'explique alors beaucoup mieux que le gouvernement, même s'il a réussi



à équilibrer la balance commerciale et à donner aux exportations un semblant de dynamisme, cherche à exercer une influence sur les exportations traditionnelles qui se prêtent peu ou mal à des négociations intergouvernementales.

Ainsi s'explique la politique de dévaluation dans laquelle le gouvernement canadien s'est engagé depuis juillet 1961. On sait que, par palliers, la valeur du dollar canadien a été ramenée de 102 cents (É.U.) à 92.5 en mai 1962. Le caractère graduel du phénomène va compliquer considérablement l'observation des résultats.

D'ores et déjà cependant, certaines conséquences donnent lieu à des observations.

- a) Dans le cas de la plupart des matières premières, la dévaluation n'entraîne aucune modification des prix de vente. Le prix de ces produits est, en effet, fixé en monnaie étrangère, habituellement à partir d'un *basing point*. On ne doit donc s'attendre à aucun accroissement direct de la demande.

Néanmoins, la dévaluation n'en provoque pas moins deux effets, le second étant d'ailleurs le résultat du premier.

- 1 - Les profits d'exploitation, au Canada, s'accroissent proportionnellement à la dévaluation.
- 2 - Les sociétés-mères à l'étranger peuvent donc augmenter la production de leurs succursales, au Canada, aux dépens de leurs succursales dans d'autres pays.

- b) Néanmoins, pour ce qui est des autres exportations, et en particulier des produits fabriqués, la dévaluation est susceptible de provoquer un accroissement direct de la demande dans la mesure où les producteurs nationaux ne relèvent pas leur prix automatiquement. Il apparaît clairement, en particulier, qu'un grand nombre de produits qui normalement ne trouvent pas le chemin de l'exportation en raison de leur prix sur le marché national peuvent maintenant être vendus à l'étranger. Cependant en raison même du peu de place des produits fabriqués dans les exportations, un certain temps devra s'écouler avant que le déplacement de la demande étrangère ne provoque des résultats statistiquement observables. Il est probable d'ail-

leurs que c'est en direction des États-Unis que les manufacturiers canadiens se tourneront au moins initialement, et que les premiers résultats se manifesteront sur ce marché, s'ils se produisent.

Le problème est évidemment de savoir dans quelle mesure la dévaluation associée aux mesures de promotion commerciale de l'État (ventes directes, financement des exportations, etc. . .) changent suffisamment les perspectives d'exportation pour entraîner un relèvement des investissements au Canada. Là est évidemment l'aspect essentiel (du point de vue de la conjoncture) des développements contenus dans cet article.

Normalement, le relèvement des profits dû à la dévaluation devrait entraîner un accroissement des investissements dans le secteur d'exploitation primaire.

Cependant, la probabilité du relèvement des droits sur le marché britannique et de la réduction des ventes sur le continent européen dans la mesure où le Marché Commun s'étendrait, joue puissamment dans le sens d'une position d'attente, et il y a peu d'indices que cette position se soit modifiée depuis un an. D'autant plus, d'ailleurs, que la réorganisation des marchés, en Europe, sera permanente alors que la dévaluation du dollar canadien peut être temporaire.

Cette position d'attente s'accompagne — on l'a signalé plus haut — de mouvements de substitution en raison du développement accéléré de sources alternatives de production dans d'autres pays.

Pour ce qui est des produits manufacturés, il faudrait un accroissement spectaculaire et soutenu des exportations pour entraîner un mouvement d'investissement significatif. À l'heure actuelle, l'exportation est un exutoire utile, qui permet d'utiliser les excédents de capacité. Dans fort peu d'industries est-on disposé à ajouter à la capacité existante aux seules fins d'exporter.

Néanmoins, si les négociations en cours, entre les États-Unis et la Communauté Économique Européenne, aboutissaient à une réduction du tarif américain sur les produits manufacturés, alors la combinaison de droits peu élevés et d'une dévaluation du dollar canadien pourrait modifier les perspectives.

Il est certain que de telles modifications des conditions actuelles n'apparaîtront pas dans l'avenir immédiat.

On peut donc en conclure qu'il est peu probable que les exportations puissent exercer, d'ici un an ou deux, une influence appréciable sur le niveau de l'investissement. Sans doute, les ventes à l'étranger, en croissant légèrement au cours de 1962, vont-elles contribuer à soutenir la conjoncture. Il n'en reste pas moins que si une récession se produisait à la fin de 1962 ou au début de 1963, on pourrait assister à une chute assez nette du niveau global des exportations, les marchés britanniques et européens ne pouvant plus comme c'était le cas en 1959 et en 1960 jouer le rôle de contrepoids à la restriction du marché des États-Unis.

Cette diminution possible ne pourrait être évitée que si, dans l'intervalle, grâce à la dévaluation et au financement à moyen terme, les exportations de produits manufacturés augmentaient rapidement. Cela est, avons-nous dit, très peu probable.

Jacques PARIZEAU,  
*professeur à l'École des Hautes Études  
commerciales (Montréal).*

